

Engagements fonctionnement des cadres 2026 Swiss Karate Federation

Généralités

Ces engagements règlent le fonctionnement des cadres SKF. Il s'agit de prises de position/déclarations d'intention personnelles qui garantissent un fonctionnement sans faille des cadres sur la base de préoccupations collégiales communes.

Fédération

- L'association SKF garantit la structure pour un fonctionnement régulier du cadre national.
- La fédération met à disposition des entraîneurs nationaux formés.
- La fédération garantit un coaching par des coachs formés aux CE/CM
- L'association SKF garantit une procédure de sélection équitable pour la formation des cadres et les sélections aux CE/CM.
- La fédération s'engage auprès de Swiss Olympic pour les cartes de talent/d'élite ainsi que pour les cartes d'or, d'argent et de bronze.
- La fédération s'engage pour les contributions de promotion des détenteurs de cartes d'or, d'argent et de bronze auprès de l'Aide sportive.
- La fédération effectue, avec un soutien professionnel, des tests de performance pour certains membres du cadre Elite (y compris des recommandations d'entraînement).
- La fédération exige le respect du contrat d'athlète par les membres du cadre.
- La fédération exige un comportement irréprochable de la part des membres du cadre.

Entraîneur national

- Je contrôle les présences et je sais avant chaque entraînement qui est absent et pourquoi.
- Je dirige et planifie les entraînements des cadres de manière ciblée sur le karaté WKF.
- J'essaie de m'occuper individuellement des membres du cadre et de les encourager.
- Je suis ponctuel à l'entraînement et aux dates convenues
- Je traite tous les membres du cadre de valeur équivalente
- Je traite tous les membres du cadre avec respect
- J'aborde les arbitres de manière positive et constructive.

- Je fais de mon mieux pour que les membres de l'encadrement se sentent à l'aise.
- J'attends de tous qu'ils écoutent lorsque j'explique quelque chose

Athlète

- J'arrive à l'heure à l'entraînement
- Je porte la tenue d'entraînement du cadre SKF à l'aller et au retour de l'entraînement du cadre national ainsi que lors de tous les tournois de points internationaux.
- Je porte le matériel sponsorisé à l'entraînement et aux compétitions.
- Je me désinscris correctement en cas de maladie ou d'accident
- Je demande à temps l'accord de l'entraîneur si, pour des raisons scolaires, professionnelles ou de santé, des absences isolées ou des restrictions temporaires du volume d'entraînement sont nécessaires.
- Je traite mes collègues cadres* et les entraîneurs de cadre* avec respect
- J'écoute les explications de l'entraîneur de cadre*.
- Je respecte les engagements Cool and Clean
- J'ai un mode de vie sain qui correspond à mon rôle/ma fonction d'exemple de sportif de haut niveau.
- Je respecte les dispositions de la Charte d'éthique de Swiss Olympic
- Je lis consciencieusement et régulièrement mes e-mails (au moins 2 fois par semaine).
- J'effectue les travaux administratifs dans les délais impartis (journal d'entraînement, carnet d'entraînement, annulations), etc.
- Je défends les intérêts de l'association en public.
- J'aborde directement les demandes personnelles, les problèmes ou les différences qui concernent l'association, le fonctionnement du cadre, les membres du cadre ou l'entraîneur du cadre et je m'efforce de les résoudre de manière constructive.

Sanctions

En cas de non-respect des engagements, le chef du sport de performance/chef de la relève/entraîneur national peut prononcer les sanctions énumérées ci-dessous :

- Mise en garde personnelle
- Avertissement personnel
- Amende
- Exclusion des cadres



Chef du Sport de Performance
Kreuzbuchstrasse 4 • CH-6045 Meggen
Mobile +41 79 699 42 79

luca.rohner@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and
World Karate Federation

Exemples de non-respect des engagements :

- Arrivée tardive à l'entraînement/à la réunion (justifiée ou non)
- Absence injustifiée à l'entraînement/à la réunion (pas d'annulation dans les délais)
- Non-port de la tenue d'entraînement nationale (non-respect du code vestimentaire)
- Non-port du matériel sponsorisé
- Manque d'attention à l'entraînement (parler aux autres pendant les consignes, etc.)
- Comportement irrespectueux envers les autres membres du cadre national/l'entraîneur national.

Le chef du sport de performance/le chef de la relève/l'entraîneur national tiennent une comptabilité des sanctions.

Annexe

1. Engagements Cool and Clean
2. Charte éthique de Swiss Olympic



Annexe 1



1. Je veux atteindre mes objectifs ! / Je veux accéder à l'élite !



Mon être aspire au défi sportif. La joie, le progrès et le succès sont des éléments que je souhaite connaître dans mon sport. Je suis prêt à m'investir et à aller jusqu'au bout de mes limites. Je sais que l'échec, la déception et la défaite font partie du sport et j'en tire des leçons.

2. Je me comporte avec fair-play !



Je respecte mes coéquipiers, mes adversaires, les entraîneurs, les coaches et les arbitres et je suis franc envers eux. J'accepte les règles de compétition, les décisions des juges, des arbitres et des contrôleurs. Je suis opposé à toute forme de violence. Je suis prêt à m'intégrer au sein d'un groupe et à accepter d'autres personnes dans le mien. Nous contribuons ensemble à un sport loyal.

3. Je réussis sans dopage !



J'atteins mes objectifs grâce à mes propres efforts. Il n'y a pas de raccourci. Je prends le temps nécessaire au développement de mes capacités ! Grâce à l'entraînement, j'améliore ma condition physique, ma technique, mon sens tactique et mon mental. C'est pourquoi je renonce aux substances interdites et aux produits qui promettent des miracles sportifs. Je ne consomme pas d'excitants ou d'analgésiques de manière abusive.

4. Je renonce au tabac !



Pour vivre de bons moments, je n'ai nullement besoin de dangereuses substances qui altèrent ma santé, ma perception ou mon comportement et qui me rendent dépendant.

Le tabac amoindrit mes capacités de performance. Je ne consomme pas de tabac. Si je fume déjà, je renonce au tabac avant, pendant et après le sport.
Le cannabis est illégal et est considéré comme un produit dopant.

5. Si je bois de l'alcool, je le fais sans me nuire et sans nuire aux autres ! (16+) / Je renonce à l'alcool !
(M16)



Si je bois de l'alcool, je le fais de façon à ne prendre aucun risque, ni pour les autres, ni pour moi-même. Je respecte les mesures de protection des jeunes. J'organise les célébrations de victoires et tout autre rituel sans alcool. La loi impose les règles suivantes : pas d'alcool avant 16 ans ; le vin, la bière et le cidre dès 16 ans ; les spiritueux et les alcopops dès 18 ans.

6. Je... ! / Nous... ! (engagement personnel)



Je formule cet engagement pour moi-même ou nous le formulons pour notre groupe. Je pense à un engagement qui me tient à cœur et à ce que je dois faire pour le respecter. Tout le monde y réfléchit et nous faisons le point ensemble. Je consigne mon/notre engagement par écrit.



Chef du Sport de Performance
Kreuzbuchstrasse 4 • CH-6045 Meggen
Mobile +41 79 699 42 79
luca.rohner@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and
World Karate Federation

Annexe 2



Ensemble en faveur d'un sport propre, respectueux, fair-play et performant.

Les neuf principes de la Charte d'éthique du sport

- 1 Traiter toutes les personnes de manière égale.**
Personne ne doit faire l'objet de discriminations fondées sur la nationalité, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'origine sociale ou les préférences religieuses et politiques.
- 2 Promouvoir l'harmonie du sport avec l'environnement social.**
Les exigences relatives à l'entraînement et à la compétition sont compatibles avec la formation, l'activité professionnelle et la vie de famille.
- 3 Renforcer le partage des responsabilités.**
Les sportifs et les sportives participent à la prise de décisions qui les concernent.
- 4 Respecter pleinement les sportifs au lieu de les surmener.**
Les mesures prises pour atteindre les objectifs sportifs ne lèsent ni l'intégrité physique ni l'intégrité psychique des sportifs et des sportives.
- 5 Eduquer à une attitude sociale juste et à un comportement responsable envers l'environnement.**
Les relations entre les personnes et l'attitude envers la nature sont empreintes de respect.
- 6 S'opposer à la violence, à l'exploitation et au harcèlement sexuel.**
Aucune forme de violence, physique ou psychique, ni aucune forme d'exploitation ne peut être tolérée. Il faut être vigilant, sensibiliser et intervenir à bon escient.
- 7 S'opposer au dopage et à la drogue.**
Informé sans relâche et réagir immédiatement en cas de consommation, d'administration ou de diffusion de produits dopants.
- 8 Renoncer au tabac et à l'alcool pendant le sport.**
Dénoncer le plus tôt possible les risques et les effets engendrés par la consommation de tabac et d'alcool.
- 9 S'opposer à toute forme de corruption.**
Promouvoir et exiger la transparence des processus et des décisions.
Réglementer et rendre systématiquement publics les conflits d'intérêt, les cadeaux, les finances et les paris.

www.spiritofsport.ch

... for the **SPiRiT** of SPORT

2015





Le sport suisse a un fondement clair :

La Charte d'éthique du sport

...for the SPIRIT of SPORT est le principe directeur du sport suisse. Partout, toujours, il rappelle que le sport vit en premier lieu de l'esprit du sport.

...for the SPIRIT of SPORT résume les exigences de la Charte d'éthique du sport suisse, dont les neuf principes engagent tous les sportifs et sportives à un sport sain, respectueux et loyal.

...for the SPIRIT of SPORT est présenté par Swiss Olympic et l'Office fédéral du sport (OFSP) partout où l'esprit du sport est donné à voir et à vivre.

www.spiritofsport.ch

Les interlocuteurs des fédérations
et organisations sportives :

Samuel Wytenbach
Swiss Olympic Association, Ittigen
samuel.wytenbach@swissolympic.ch

Markus Feller
Office fédéral du sport, Macolin
markus.feller@baspo.admin.ch

Le sport est synonyme d'émotions.

Avec responsabilité et dans le respect de soi et des autres.

